
CONSEIL D'UFR PROCES-VERBAL N°10

Jeudi 14 décembre 2023

Membres élu.e.s présent.e.s : Sébastien AUBINEAU, François BRIZAY, Fanny DAVANCENS, Julie DÉCIS, Nadine DIEUDONNÉ-GLAD, Gilles DUBUS, Damien DUPERRE, Marie FERRU, Chloé FREYGNAC-VERDIER, Sandrine GIL, Jérôme GREVY, Armelle JACQUEMOT, Anne JOLLET, Jean-Marie LECOINTRE, Matthieu LEE, François LUMINEAU, Mattéo MADIER, Marjolaine MAUROUX, Gabin PLANTET, Robbin PLANTET, Jean-Louis YENGUÉ.

Membres élu.e.s excusé.e.s : François DUBASQUE, Arnaud François, Thomas GUGLIELMO, Isabelle HIS, Stéphane JOUFFRE, Pascale LARIGAUDERIE, Séverine LEMAITRE, Benoît LEROUX, Laurence MONTEL.

Absent.e.s ayant donné procuration : François DUBASQUE, Arnaud FRANCOIS, Thomas GUGLIELMO, Isabelle HIS, Stéphane JOUFFRE, Pascale LARIGAUDERIE, Séverine LEMAITRE, Benoît Leroux, Laurence MONTEL.

Membres invité.e.s présent.e.s : Samuel ARLAUD, Cécile AUZOLLE, Emmanuel BABBI, Claire BEAUSSE, Pascal BOUCHERY, Lucie BROCC, Mathilde CARRIVE, Andrzej CHANKOWSKI, Olivier CLOCHARD, Amandine DERRAY, Hélène FORTIN, Ludovic GAUSSOT, Laura HAY, Éric MARCEAU, Jean-Baptiste MARCHAND, Gilles MARMASSE, Mathias MILLET, Nicolas VIBERT, Alexandre VINCENT, Cécile VOYER, David GUILLEMIN.

Membres invité.e.s excusé.e.s : Céline CAPILLON, Serge HÉLIAS, Lucie MALBOS, Catherine TRÉHONDAT, Graeme WATSON.

1. Approbation du procès-verbal du 19/10/2023

Une élue a demandé une rectification à la version du procès-verbal envoyée aux membres du Conseil avec la convocation à la séance :

- Dans le point étudiant : il est question d'un étudiant d'HAA et non d'une étudiante d'HAA.

Le PV de la séance du 19 octobre est adopté à l'unanimité avec cette modification

2. Point étudiant :

Présentation des élus étudiants suite aux élections des 28-29 et 30 novembre 2023.

Damien DUPERRÉ est réélu Assesseur étudiant par un vote de 27 voix pour, 1 voix contre et 1 vote blanc.

L'Assesseur étudiant alerte sur un nombre d'étudiants qui n'ont pas de UEO et l'ouverture d'une UEO en histoire avec un nombre de places limitées.

Suite à l'agression d'élus étudiants de l'UFR SHA à leur domicile par des personnes d'extrême-droite, les élus ont interpellé le conseil sur cette question. A la suite de débats, il a été décidé de mettre en place une motion, à transmettre à la Présidente de l'UP, Virginie LAVAL, que voici :

- « Le conseil de l'UFR SHA réuni ce jeudi 14 décembre condamne fermement les menaces et les violences dont ont été victimes ces 7 et 8 décembre dans les rues de Poitiers et jusqu'à leur domicile des étudiant•es de notre UFR par des personnes se réclamant de l'extrême-droite. Ces actes sont la suite d'un harcèlement qui dure depuis deux ans à l'intérieur de l'université. Le conseil demande à la présidente de l'Université de saisir la section disciplinaire des usagers afin que des sanctions soient prises à l'égard des auteurs de ces violences puisqu'il est avéré qu'ils sont étudiant•es de l'université et, singulièrement, de notre UFR SHA. »

La motion a été adoptée à l'unanimité. Elle sera envoyée à la Présidente Virginie LAVAL, dès le lendemain ainsi qu'à l'ensemble de l'UFR.

3. Référent.e Egalité Diversité :

Démission de Adelina MIRANDA.

Suite à l'appel à candidature, un candidat se présente, Jean-Baptiste MARCHAND,

Il est élu avec 26 voix pour et 3 abstentions.

4. Informations générales :

- Nouveaux personnel BIATSS :

Laura HAY recrutée au poste de Responsable communication le 04/12/23.

Nicolas PINEAU pour le poste de Responsable du pôle formation centre-ville le 11/12/23.

Nous allons accueillir le 08/01/24, un nouvel agent logistique, Quacey Travis WEST.

Retour de Aymeric HENault au service financier et départ de Julien LABORDE LAULHE.

Serge HÉLIAS, Responsable Logistique du centre-ville, sera absent jusqu'en mars 2024 (suite à son opération) avec la validation de son remplacement pour janvier, sous réserve de candidatures.

- Suite au dialogue RH du 12/12, il est confirmé que la Présidence a refusé la création de postes qui avait été demandée. Les Directeurs des Laboratoires et des départements ont été avisés.

Jean-Louis confirme l'importance qu'a eu la participation de certains Directeurs de laboratoires au moment du lancement du dialogue et de la présentation de la décision finale de la Présidence.

Prochain CA à venir, pour décisions qui seront appliquées en 2024.

- Pour pallier le problème d'étiquettes arrachées dans la salle du courrier centre-ville, un code d'accès a été mis en place. Malgré cela, le problème perdure bien qu'en diminution. Un espace casiers prévu lors du réaménagement de l'espace situé devant la scolarité a été mis en service pour permettre les échanges de document enseignant.e.s-étudiant.e.s.

5. Point BIATSS :

Une certaine tension est palpable dans quelques services.

6. Point recherche :

- Un bilan des soutenances de l'année pour SHA est présenté. Celui-ci démontre un bilan général positif avec l'UFR qui a le plus de soutenances.

CAPS	2
CERCA	14
CESCM	7
CRIHAM	8
GRESKO	3
HERMA	1
MAPP	1
MIGRINTER	0
RURALITÉS	7
TOTAL	43

Total confirmé au 20 octobre 2023.

- **SOCIÉTÉ ET ENVIRONNEMENT** : 2-ème cycle ce jour avec Émilie GUICHARD.
Des rendez-vous sont programmés sur plusieurs dates en 2024 avec différents intervenants.

Ces évènements remportent un succès qui, si ce cycle se confirme, amènera à proposer un nouveau thème pour l'année prochaine.

- Pour la réouverture du A2, le CRIHAM propose le 25/01, une journée d'études lectures.

Un vif remerciement est fait à l'ensemble des collègues qui ont participé à la construction de l'évènement.

- Un projet de publication puis de soutenance sera lancé en janvier prochain.

7. Point finances :

Trois questions sont abordées

Dans un premier temps, le directeur a fait un retour sur l'utilisation des sommes mutualisées en fin d'exercice budgétaire. Il remercie Claire Beausse et Eric Marceau d'avoir fait cette synthèse pour les années 2022 et 2023

Utilisation des reliquats 2023

Fonctionnement : 16 657,55 € (Produit d'entretien : 5000€ ; Copies examen Gedivote : 2000€ ; Matériel électrique et câblage : 1200€ ; Disques durs de serveur : 2000€ ; Papier : 4000€ ; Copies examens IRIS (en cours) : 4200€)

Investissement : 8 663,30 € (Achat Piano : 5800€ ; Matériel informatique (administratifs) : 4400€ ; Traceur pour création de posters et bâches : 1600€ ;

Equipement assises devant la scolarité CV : 1800€ ; Coffre-fort et armoire de sécurisation des diplômes : 1250€)

Utilisation des reliquats 2022

- Fonctionnement : 18 047,09 € (Réparation piano : 5000€ ; Cadeaux de fin d'année : 5000€ ; Enlèvement archives : 2000€ ; Papier : 4000€ ; Entretien et hygiène : 3776€)
- Investissement : 9 387,58 € (Equipement audiovisuel salle Crozet et salle André Léo : 6800€ ; Logiciel microscope HERMA : 3351€ ; Complément de mobilier pour la longère : 1640€)

Ensuite il a été question du budget 2024

L'équipe de direction et la commission finances ont travaillé sur le budget de l'année 2024 avec la responsable du service financier, Claire Beausse.

Une élue s'interroge sur le cadrage budgétaire de la Présidence. En effet, il lui apparait que l'Université de Poitiers dans ses attributions budgétaires aux différents secteurs disciplinaires a fait le choix de surpondérer les attributions au sciences dites "dures" au dépend des SHS. Cela semble injustifié dans la mesure où les coefficients de pondération nationaux prennent déjà en compte les surcoûts liés à la nécessité d'acheter et entretenir des matériels scientifiques nombreux et onéreux.

Le directeur prend note de cette constatation et s'en saisira au besoin pour la négociation du budget 2025. Il sera intéressant de connaître les motifs de ce choix s'il est avéré. Il lui semble trop tardif de soulever ce point pour le budget 2024, d'autant plus que l'Université a accepté d'accorder à l'UFR SHA une rallonge d'équilibre. Par ailleurs, il considère que cela ne doit pas être le seul axe de travail et ne peut exonérer l'UFR d'exploiter les autres pistes possibles (ressource propres, rationalisations...).

- Une présentation PowerPoint du budget préparée et présentée par Claire Beausse est jointe en annexe 1.

- **Budget 2024 :**

Les composantes de L'UP reçoivent fin juillet une lettre de cadrage budgétaire et ses annexes qui permet de déterminer la dotation UP.

Cette lettre de cadrage est réalisée par :

Le VP aux moyens et la Directrice des affaires financières pour le budget formation et support VP recherche pour le budget recherche.

- **BUDGET RECHERCHE 2024 : 333 648€**

La dotation globale est amputée de 2508€ ; l'investissement + 637€ et le fonctionnement - 3 145€.

Une répartition par masse et laboratoires est effectuée.

- **BUDGET FORMATION ET SUPPORT 2024 :**

Une diminution d'environ – **1 500 étudiants entraîne une diminution des recettes prévisionnelles d'environ 300 000€.**

Augmentation de l'offre de formation → **accroissement UB paie de + 300 000€**

Une baisse de 5% de la subvention pour charge de service public hors masse salariale d'environ – **900 000€.**

Ceci entraîne la prévision d'un déficit sur le budget 2024, en partie financé par un prélèvement sur fonds de roulement après demande et autorisation du Rectorat.

Une diminution de 5% des enveloppes de fonctionnement et d'investissement allouées aux composantes, d'où un calcul de correction de fonctionnement, qui sera appliqué et ajouté aux attributions, pour assurer la soutenabilité des composantes.

La dotation en investissement est à peu près stable par rapport à 2023, compte tenu de l'échange de 20 000€ des crédits d'investissement contre la même somme en fonctionnement pour pallier les contraintes budgétaires 2023.

Pour la dotation en fonctionnement, La Direction de SHA a sollicité une entrevue avec le VP finances pour alerter sur les difficultés de fonctionner en tenant compte du cadrage et ceci, malgré le calcul de correction qui a été appliqué et rajouté aux attributions.

Ces négociations ont permis de bénéficier d'une dotation complémentaire de 30 000€ mais qui ne permettront pas de basculer en positif !

Les efforts réalisés sur notre offre de formation ne permettent pas à ce jour de diminuer notre contribution UB paie. Celle-ci étant calculée sur N-2. Néanmoins elle devrait diminuer en 2025.

Il est rappelé que les règles de répartition budgétaires votées en Conseil d'UFR, les 27 avril et 1^{er} juin 2023 mais aussi la délibération de CA du 10 juillet 2023, permettent que les modalités applicables aux frais de gestion en recherche s'étendent désormais aux prestations. L'application des frais de gestion de 16,7% devient caduque et cela vient s'ajouter aux contraintes budgétaires pour l'enveloppe de fonctionnement.

- **BUDGET FORMATION ET SUPPORT 2024 INVESTISSEMENT :**

Attribution de 15% de l'enveloppe allouée pour les départements (hors CFMI)

Un reliquat de fin d'exercice des départements pour 2023, s'élève à 3 574€

- **BUDGET APPRENTISSAGE :**

Attribution UP : 30 000€ (sur la base des effectifs réels 2022/2023) qui sera revue en février 2024 en fonction des inscriptions 2023/2024.

L'UFR prélève 16,7% de frais de gestion soit 5 010€, reste à répartir 24 990€.

- **REPARTITION ENTRE TRANSVERSAL (UFR) ET DEPARTEMENTS :**

Enveloppe fonctionnement FS : **154 102€ à répartir.**

Dotation de L'UP : 1 209 659€ (attributions) – 1 229 634€ (contributions) soit une diminution de, - 19 976€.

Ressources propres : **296 830€**

Reversements Formation continue, apprentissage et CFMI : **122 752€**

• **ENVELOPPE FONCTIONNEMENT ATTRIBUÉE AUX DEPARTEMENTS :**

Un budget total départements de 79 845€ est annoncé dont la répartition est la suivante :

- Pour le fonctionnement une enveloppe de : 47 641€
- La formation continue se voit attribuer une enveloppe de : 23 776€
- L'enveloppe pour les conventions partenariats pédagogiques s'élève à 8 428€

Les enveloppes mutualisées de l'UFR : **11 910€** pour 23 050€ en 2023, soit une baisse de, -11 040€.

L'enveloppe allouée au transversal s'élève à 69 880€

Une élue fait remarquer que c'est - 50%, par-rapport à N-1 et que c'est un choix local qui s'explique en grande partie par le maintien d'un niveau minimal de financement des achats d'ouvrages (financement au SCD) !

Jean-Louis Yengué répond que nous devons pour cela réfléchir à travailler autrement.

Une élue s'interroge sur ce levier des « ressources propres » qui demeureront incertaines et nous maintiendra dans l'incertitude avec l'impossibilité de se projeter. Cette baisse budgétaire risque également d'imposer aux étudiants une participation financière grandissante et va augmenter leur précarité.

La répartition du Budget 2024 présentée au conseil respecte scrupuleusement les règles de répartition budgétaires votées en conseil d'UFR (séances du 27/04 et du 01/06/2023). Le conseil ne s'est pas prononcé sur le budget. La répartition est donc acceptée.

Le troisième volet de ce Point Finances concerne la politique budgétaire que souhaite impulser la direction. Elle repose sur 3 points

D'abord la « négociation avec la présidence ». Chaque année, le doyen échange avec l'équipe présidentielle pour que les spécificités de SHA soient entendues et matérialisées sur le plan budgétaire. Par exemple, pour le budget 2024, nous avons pu obtenir une rallonge de 30000 euros absolument indispensable à la continuité d'activité de l'UFR SHA.

Ensuite l'UB Paie. C'est la contribution la plus importante de notre budget, avec près de 1 200 000 euros. Il est donc important de ne pas augmenter notre enveloppe horaire. Les assesseurs Formation sont particulièrement attentifs sur ce point.

Le troisième point concerne les ressources propres que l'équipe décanale souhaite augmenter. Pour cela, elle a identifié 7 ressources potentielles. Pour chacune d'elle, des moyens sont proposés pour accompagner les collègues

- Formation continue (Accompagnement : Service insertion, Doyen, Asseseurs péda)
 - VAE
 - Contrat pro
 - Reprises d'études
- Formations locales (Accompagnement : Doyen, Asseseurs péda)
 - DU Archives
 - DUs Agreg (Histoire et Philosophie)
 - DUMI
 - DU Les bases de l'approche psychologique et ergonomique du travail
- Formations en Apprentissage (Accompagnement : Doyen, Asseseurs péda, Service insertion)
 - LP Agro
 - LP Intervention sociale
 - M2 EPT
 - M1 et M2 GAED
 - M1 et M2 SIC
- Taxe d'apprentissage (Accompagnement : Service Insertion)
- Convention de partenariats pédagogiques et prestations (Accompagnement : A. Derray du Service F.)
 - Antilles
 - Ecole du Louvre
 - DRAC
 - Coll. Publiques (intervention dans les écoles)
 - Contrat Canopee
- Ressources diverses (Accompagnement : Responsable Administratif/scolarité)
 - Café Merling
 - Cartes perdues/repro/MAD locaux/divers
- AAP (Accompagnement : Doyen, Asseseurs Péda, A. Derray du Service F.)
 - NA

8. Point formation :

1) Offre de formation 2024-25

Le calendrier interne (présenté sur le Powerpoint en annexe 1) a été respecté : remontée des demandes, vérifications par les assesseurs, puis saisie dans Amétys jusqu'au 4 décembre.

Les modifications portent essentiellement sur des intitulés de cours et sur des modalités d'examens (surtout en L1 Psychologie du fait du passage à l'approche par compétences). Elles ne remettent pas en cause le volume horaire de l'offre de formation globale.

- Dernière étape du processus : fin janvier-mars, vérification par la DPF et éventuelle navette en cas de problème, puis mise au vote à la CFVU.

2) Intégration de la certification Pix dans les maquettes de L3

Texte de cadrage préparé par la commission numérique de l'UP et voté en CFVU le [9 novembre 2023](#).

Le score obtenu par les étudiants lors de la certification Pix en L3 est converti en note, et cette note contribue à l'acquisition d'une UE à hauteur de 20 % (bloc de compétences « usages digitaux et outils numériques »).

3) Valorisation de l'engagement étudiant

- Texte de cadrage présenté à la CFVU du [7 décembre 2023](#).
- Le principe : les étudiant·es engagé·es au sens défini par le code de l'éducation peuvent prétendre à une valorisation de cet engagement caractérisé par une bonification de 0.5 point sur leur moyenne à l'année. Cette demande ne pourra être formulée qu'une seule fois par cycle, elle sera examinée par une commission UP puis transmise aux jurys d'année qui restent souverains dans l'application de cette bonification. En cas de refus, les jurys devront néanmoins justifier leur décision.

4) Informations diverses

- **Salon des masters**, [7 décembre 2023](#)

- **Campagne de recrutement MonMaster :**

Les capacités d'accueil globales et les modalités de recrutement ont été paramétrées courant novembre.

Pour le reste, en attente des arbitrages et communications du ministère ;

- **Calendrier pédagogique 2024-25 et 2025-26**

Une ébauche a été soumise à la discussion en réunion assesseurs formation. Particularité : désormais un double calendrier pour les formations classiques d'une part, pour celles qui ne fonctionnent plus qu'en contrôle continu intégral d'autre part.

Les assesseurs ont proposé, lors de la dernière commission formation, une adaptation semblable à celle de l'an dernier pour le premier semestre, à savoir une première semaine consacrée aux réunions de rentrée et des cours ne débutant qu'en semaine 2. L'ébauche va être envoyée aux équipes pour d'éventuelles remarques avant discussion et mise au vote lors de la commission formation du 25 janvier puis au conseil d'UFR de début février.

Proposition maquette adoptée avec 18 voix pour et 3 voix contre, qui seront transmises à la CFVU.

9. Point RI :

- Étudiants sortants :

Les jurys de conversion de notes par département sont constitués

- Études en France :
Dépôt des dossiers au plus tard : **15/12/23**
Instruction des candidatures : **15/03/24**
Commissions pédagogiques établissements : **30/04/24**
Confirmation par les étudiants : **31/05/24**
- Chantier en cours, Etudes en France :
Suite à un état des lieux du mode de sélection dans chaque département (licence et master) une uniformisation des critères est en cours pour pouvoir ensuite proposer un catalogue (finalisation pour mai/juin) correspondant à la réalité des formations ouvertes par l'UFR aux étudiants EeF.
Cela permettra également une baisse des dossiers à traiter tant par les RIED que par les jurys de sélection.
- Divers :
 - Un appel à l'aide complémentaire à la mobilité a été lancé le 11/12/23, ce jusqu'au 29/01/24 17H
 - Bilan GSI : 4 classements pour SHA : retour le 18/12/23
 - Prochaine commission RI prévue le 08/02/24

Une élue étudiante pose la question de proposer des cours en informatique pour les étudiants ne maîtrisant pas l'outil. L'exemple d'un étudiant du Congo est cité.

L'Assesseur confirme que cela ne fait pas partie des compétences des RI mais des Responsables de département et conseille de se rapprocher d'eux.

La durée de prêt d'ordinateur de 3 mois par le SCD a pour objectif de créer une rotation afin d'aider un maximum d'étudiants et d'en assurer l'entretien.

10. Point culture :

- Le calendrier des Expos BUMF et campus A4 est quasi complet (calendrier dans PowerPoint en annexe 1)
- Lors de la dernière commission culture a été validé la réalisation de 2 fresques, sur le campus Pour la commission programmée le 18 janvier prochain, une visite du chantier du MÉTA avec sa Directrice sera proposée. RDV devant la Maison des étudiants à 14h00
- L'appel à projet pour les étudiants (date butoir →11/01/24) est étendu à toute la communauté étudiante
- Un rappel aux associations étudiantes est fait pour la mise à jour de leur dossier auprès du secrétariat de direction.
- L'Assesseur annonce la possibilité de passer gratuitement en 2024 le PSC1 pour les membres du bureau de chaque association étudiante (prérequis : avoir le label association UP). Modalités à confirmer avec la Maison des étudiants

- Journée Art et Transmission (les 31 janvier et 14 février 2024) : 150 places offertes, s'inscrire.
- Nous observons une baisse de plus de 50% du budget Culture & vie associative.
Il est proposé de renforcer les actions avec les services de l'Université de Poitiers et de diversifier des partenariats extérieurs avec les acteurs de la culture

11. Questions diverses :

- Un remerciement est fait aux membres du conseil et leur équipe, pour leur investissement au salon des masters du 07 décembre.
- La campagne de recrutement « Mon Master » débute. Il sera donné plus amples informations lors de la prochaine commission formation du 25 janvier
- Les calendriers pédagogiques 2024-25 et 2025-26 sont votés pour 2 ans.
Pour notre composante, le 1^{er} semestre, en septembre, accueil des 1^{ères} années.
- 2 calendriers en parallèle entre CMTD et examens terminaux.

Une élue affirme que la CFVU est consciente de la complexité de faire cohabiter 2 calendriers. C'est une phase de transition (année par année et département par département) et que le sujet sera en discussion à la prochaine commission formation du 25/01/24.

Une élue expose les difficultés engendrées par le non-respect des délais par les étudiants depuis un an et demande si dans les autres composantes il en est de même ?

A ceci est répondu la nécessité de rester ferme sur les dates (se référer aux documents reçus).

Une élue demande d'avancer la date de prêt des ordinateurs aux étudiants.

La responsable des prêts d'ordinateur explique un démarrage tardif dû à la difficulté de récupérer les machines auprès des étudiants et l'obligation de les entretenir (300 machines).

- Jean-Louis YENGUE conclut la séance en annonçant la date du prochain conseil UFR, le 1er février 2024.

Le responsable des services, [OBJ]

Éric MARCEAU



Le Directeur,

Jean Louis YENGUÉ



La secrétaire de séance,
Agnès Joly